

## LES MIGRANTS VECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### TABLE RONDE

#### Espace Médiation (EsMed) Réseau Marocain Transnational Migration Développement (RMTMD) Réseau Africain Migration Développement (RAMD)

#### A. Objet de la table ronde :

Est-ce que « l'économie sociale et solidaire » constitue-t-elle une même catégorie ou deux catégories distinctes ; à savoir : économie sociale à côté d'une économie solidaire ? Cette question reste l'une des interrogations qui nous incite à fournir des éléments de compréhension de ce genre d'économie. Quand on parle d'économie sociale et solidaire, est-ce qu'on suggère le présupposé d'une unité d'essence – ne serait-ce que par le redoublement des adjectifs accolés à un unique substantif – puisque « sociale », elle présuppose par essence l'aspect « solidaire » ?

Peut-on définir le domaine de l'économie sociale et solidaire à partir d'un ensemble de statuts et/ou d'un ensemble de projets ? Si cette définition s'opère à partir du statut juridique de ses organisations, cela risque de limiter aussi bien le rôle des acteurs - non seulement déclarés mais aussi potentiels - que l'étendu et l'envergure de leurs actions. Pour cela, nous invitons les participants à re-penser le bien-fondé de l'économie sociale et l'économie solidaire dans le but d'évacuer la perception composite pour aller vers une perception associative des deux énoncés ; à savoir : la dimension sociale et de solidarité de cette économie en donnant place à plus d'imagination en ce qui concerne la diversité des acteurs tout en leur reconnaissant le droit à une créativité desserrant l'étau du juridictionnisme sans tomber les pièges de l'informalité<sup>1</sup>.

Aussi, on se pose des questions sur la situation des migrant(e)s taxé(e)s de « clandestin(e)s », « irrégulier(ère)s » ou « sans-papiers » ... est-il faisable de les considérer comme étant des « Migrants en conflit avec la loi »<sup>2</sup>, puisque « la migration n'est pas un problème à résoudre, c'est une réalité humaine à gérer »<sup>3</sup> ?

Dans le cadre de ces deux niveaux de réflexion, comment peut-on arrimer la situation, surtout, de cette catégorie de migrant(e)s à ce genre d'économie, appelée « sociale et solidaire » ?

Il est à noter que lorsqu'on fait référence à un possible lien, à établir ou existant, entre l'économie sociale et solidaire et les communautés issues de l'immigration (quelle que soit leur situation ou statut), il faut savoir que l'on parle des interactions entre un acteur économique collectif défini et une masse de populations diversifiées. Il ne faut pas oublier, aussi, que ces communautés se situent différemment, pour différentes raisons (socio-économiques, idéo-culturelles, etc.), vis-à-vis de la masse de services offerts et des risques couverts par le sous-système de ce genre d'économie. Cela, nous poussent à réfléchir les possibilités d'adapter (voire institutionnaliser) leurs pratiques héritées de leurs us et coutumes (les formes d'entraide et de

<sup>1</sup> Voir à titre d'exemple les documents suivants :

- Aude CLER & al., Le travail informel dans les économies d'Asie du Sud. Documents de travail, France, N°2019/1 – Février 2019.  
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/7072a3ee-0a1a-44d4-b844-56f205ccfb47/files/61d5bf9b-895d-4fb5-92cd-59ba91431b0b>
- Javier Pineda Duque, Fernando Urrea Giraldo et Luz Gabriela Arango (entretien), L'informalité, un concept toujours d'actualité ? Cahiers du Genre, 2013/2 (n° 55).  
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2013-2-page-219.htm>
- Réflexions sur le droit et l'informalité - Octobre 2019.  
<https://www.wiego.org/reflexions-sur-le-droit-et-linformalite-octobre-2019>

<sup>2</sup> Nous invitons les participants à comparer avec « Les enfants en conflit avec la loi ».  
<https://www.humanium.org/fr/enfants-face-justice/>

<sup>3</sup> Déclaration de Mr. William Lacy Swing, directeur de l'OIM le 17/01/2018 lors d'un entretien avec France 24.  
<https://www.france24.com/fr/20180117-entretien-william-lacy-swing-onu-ue-migrants-rohingya-crise-afrique-libye-oim-refugies>

solidarité au sein de ces communautés) aux lois des pays d'accueil (mesures législatives et réglementaires qui peuvent rendre plus efficace l'action de ces réseaux informels de solidarité). Le but est de mettre en œuvre, en leur faveur, non seulement des mécanismes de secours et de sécurité (en cas de besoin), mais aussi un processus d'inclusion<sup>4</sup> (voire de promotion sociale), afin d'améliorer aussi bien l'image du migrant(e) que l'image collective de chaque communauté tout en assurant que cette diversité doit être nourrissante de l'unité harmonique articulant le national (pays d'accueil ou d'établissement) au sein de l'africain (« Afrique arc-en-ciel », dixit Feu Mandela).

L'économie sociale et solidaire ne doit pas être perçue comme une réponse à l'exclusion et comme un indicateur de la crise du lien social conjugué à la pauvreté, la précarité et la marginalisation. Elle est appelée à être structurée de manière cohérente et articulée pour le dépassement de réponses urgentes à la paupérisation et autres formes de vulnérabilité. Les migrant(e)s (de toutes catégories) ne peuvent pas être vecteurs de l'économie sociale et solidaire, s'ils/elles ne sont pas, en même temps, des acteurs ! D'ailleurs, La stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire (2010-2020)<sup>5</sup> définit l'économie sociale et solidaire comme « *l'ensemble des initiatives économiques cherchant à produire des biens ou des services, à consommer et à épargner autrement, de manière plus respectueuse de l'Homme, de l'environnement et des territoires* ». Aussi, il précise que « *Selon le mode d'organisation, ces initiatives sont, en général, menées dans le cadre : de coopératives, d'associations, de mutuelles, de fondations, ou tout autre type d'organisation respectant les valeurs de l'économie sociale. Les entreprises, particulièrement les TPE [Très Petites Entreprises], qui mettent l'accent sur l'insertion par l'activité économique permettant à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier d'un emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle* ».

## B. Cadre de la table ronde :

Cette table ronde intervient dans le cadre des préparatifs pour le **12<sup>ème</sup> Forum Mondial Migration développement (GFMD)**<sup>6</sup> avec comme thème centrale «**Approches durables de la mobilité humaine : défendre les droits, renforcer les agences de l'État et faire progresser le développement grâce aux partenariats et à l'action collective**». Qui va se tenir à Quito (Ecuador) du 20 au 24/02/2020. Cette table ronde va se tenir comme activité de la 6<sup>ème</sup> édition du **Festival des Migrants Al Moughar N'Mouda** organisé par l'Observatoire Régional des Migrations Espaces & Sociétés (ORMES) et l'Association des Chercheurs en Migrations et Développement (ACMD) et qui aura lieu à Agadir du 18 au 20 décembre 2019.

## C. Responsable de la Table ronde :

Abdelfattah Ezzine (EsMed, RMTMD, RAMD)  
GSM : +212672167571  
Email : [fattahezzine@yahoo.fr](mailto:fattahezzine@yahoo.fr)

## D. Axes :

- L'économie sociale et solidaire : Une dynamique de développement avec un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne.
- L'économie sociale et solidaire un levier d'intégration des Migrants : Pour l'empowerment (= la capacitation) et l'autonomisation des acteurs.

<sup>4</sup> « On pourrait se demander si les pays ne sont pas confrontés à une crise morale du système de développement de marché classique ». Voir « Économie sociale et solidaire : Vecteur d'inclusivité et de création d'emplois dans les pays partenaires méditerranéens ? » [https://www.eib.org/attachments/country/femip\\_study\\_femise\\_economie\\_sociale\\_solidaire\\_fr.pdf](https://www.eib.org/attachments/country/femip_study_femise_economie_sociale_solidaire_fr.pdf)

<sup>5</sup> <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/mor151424.pdf>

<sup>6</sup> <https://www.gfmd.org/>

- L'économie sociale et solidaire : cadre privilégié pour le développement durable et le co-développement.

### E. Méthodologie :

A partir d'un exposé condensé sur la thématique, un débat général sera ouvert. A la fin, les participant(e)s seront appelé(e)s, dans le cadre d'un brainstorming à formuler leurs idées-réponses sur des post-it de trois couleurs (une couleur pour chaque axe susmentionné). Une restitution participative avec des recommandations va clôturer cette table ronde.

### F. Objectifs :

- ◆ Comprendre la nature de l'économie sociale et solidaire et ses caractéristiques, ainsi que les dispositifs d'accompagnement (voir à titre d'exemple : La stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire) ;
- ◆ Comprendre et valoriser les dynamiques impulsées par les migrants tout en sensibilisant « les entrepreneurs » migrants à l'ESS ;
- ◆ Identifier les problèmes liés à la création et au développement des projets portés aussi bien par la diaspora africaine vivant hors du continent que celle résidant en Afrique ;
- ◆ Capitaliser sur les dividendes des plus-values de l'appartenance des migrants à un double territoire qui doit être perçue comme source de réseautage, d'innovation et d'expérimentation ; en matière de co-développement pour la région d'origine et celle de l'établissement.

### G. Participants :

La table ronde est publique. Cependant, certains membres de l'EsMed, le RMTMD et le RAMD seront invité(e)s.

#### ▪ Maroc :

- 1) Laila Kraouti (EsMed, RAMD)
- 2) Zakia Elyamlahi (Groupement associatif du Grand Tanger, RMTMD, RAMD)
- 3) Mohamed Mahboubi (EsMed, RMTMD)
- 4) Mamadou Diallo (La Plate-forme ASCOMS, RAMD)
- 5) Nezha Allali (EsMed, RMTMD)
- 6) Armande Pedtone (Réseau des Femmes Immigrées et Epouses, RAMD)
- 7) Dede Nsiona (AJEMM, RAMD)
- 8) Lionel Nzamba (CGLU, RAMD)
- 9) Berghimi abdelali (EsMed, RMTMD)
- 10) Raja Morjani (Centre Des Droits Des Gens, RMTMD)
- 11) Mourad Ghalmi (EsMed, RMTMD)
- 12) Larbi Louizi (EsMed, RMTMD)

#### ▪ Etranger :

- 13) Wafa Chady Gonzalez (EsMed – RMTMD – RAMD)
- 14) Karim Basrir (Association Maroc Entrepreneurs, RMTMD)
- 15) Achieng Maureen Akena (The Pan African Citizens Network, RAMD)
- 16) Souad Talssi (Al-Hasaniya Moroccan Women Centre, RMTMD)
- 17) Hamid Bichri (L'Union démocratique des associations des Marocains en Italie, RMTMD)
- 18) Rachida El Uriagli (Forum Marokko, RMTMD)
- 19) Philippe Nanga (Un Monde Avenir, RAMD)
- 20) Yvette Laurette Adjuavi (ESAM, RAMD)